



Diocèse de Sion
Partie francophone



**ORIENTATIONS DIOCÉSAINES
POUR UNE PASTORALE
CATÉCHÉTIQUE RENOUVELÉE**
Vers une catéchèse
d'ensemencement



Diocèse de Sion
Partie francophone



Abbaye territoriale
de Saint-Maurice

1. Introduction

1.1 Une Eglise en sortie

Le Pape François veut situer l'Eglise en état de mission, de sortie permanente. Il l'explique dès le début de son Exhortation apostolique « *La joie de l'Evangile* », dont notre évêque M^{gr} Jean-Marie Lovey a fait sa devise épiscopale : « *Tout chrétien et toute communauté discerneront quel est le chemin que le Seigneur propose, mais nous sommes tous invités à accepter cet appel : sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Evangile* » (n. 20). Aux yeux du Pape, le fondement de cette mission réside dans l'incarnation du Fils de Dieu, qui est « sorti » du sein du Père pour sauver les hommes (cf. Mc 1,38).

1.2 La catéchèse, une dimension fondamentale de cette évangélisation

La catéchèse constitue une dimension essentielle de cette mission ecclésiale. Le Pape François rappelle ainsi, dans la suite de son Exhortation, qu'il « *ne peut y avoir de véritable évangélisation sans annonce explicite que Jésus est le Seigneur* », et qu'il existe « *un primat de l'annonce de Jésus Christ dans toute activité d'évangélisation* » (n. 110). La proclamation de la Bonne Nouvelle est donc une condition de cet « état de mission » auquel nous invite le Pape : « *Sur la bouche du catéchiste revient toujours la première annonce : Jésus Christ t'aime, il a donné sa vie pour te sauver, et maintenant il est vivant à tes côtés chaque jour t'éclairer, pour te fortifier, pour te libérer* » (n. 164).

1.3 Dans notre diocèse

La catéchèse représente une part importante de l'activité pastorale, également dans le diocèse de Sion et le territoire abbatial de Saint-Maurice. Les dernières orientations diocésaines à ce sujet remontent à 1994 (*Orientations diocésaines pour une pastorale catéchétique et sacramentelle renouvelée*) et 1996 (*Deuxième partie. Les sacrements*). Par la suite, la démarche synodale du « Forum 4 5 6 » a aussi reconnu dans la pastorale catéchétique une priorité diocésaine (cf message final de M^{gr} Norbert Brunner et de M^{gr} Joseph Roduit, 16 juin 2008, n. 2 : « *Un second enseignement majeur du Forum porte sur une pastorale plus unifiée au niveau diocésain. Elle s'étend à de nombreux domaines. Dans l'immédiat, nous mettrons l'accent sur la préparation à la confirmation* », et n. 10 : « *Sur le plan de la catéchèse, nous voulons poursuivre les grands efforts entrepris dans notre diocèse en faveur d'une catéchèse 'de cheminement'* »).



1.4 Une reprise nécessaire

Concernant précisément la question de l'âge de la confirmation, M^{gr} Norbert Brunner avait autorisé, en 2010, la possibilité d'introduire une certaine diversité pour une période expérimentale de cinq ans. Ce délai est désormais échu, ce qui rend nécessaire la reprise des orientations diocésaines de 1994 et 1996 à la lumière des expériences passées, du contexte actuel et des nouvelles orientations magistérielles.

1.5 Le nouveau mandat à la Commission diocésaine de catéchèse paroissiale

Suite à la journée du 29 avril 2015, où des représentants de chaque secteur ont pu présenter leur approche de la catéchèse, notre évêque M^{gr} Jean-Marie Lovey a confié à la Commission diocésaine de catéchèse paroissiale (CDCP), en date du 21 mai 2015, le mandat de procéder à la rédaction de nouvelles orientations diocésaines « *tenant compte des conclusions de la journée du 29 avril* » et proposant, dans ce contexte, « *une pratique harmonisée portant sur l'âge de la confirmation et la préparation conduisant à la célébration de ce sacrement* ». Cette volonté d'harmonisation (et non d'uniformisation absolue) était notamment motivée par le souci de prendre en compte la mobilité croissante des familles (il n'est plus tenable d'avoir des pratiques trop diverses à quelques kilomètres de distance) et de prévenir les éventuelles difficultés rencontrées (soit par les prêtres, soit par les communautés) lors de changements pastoraux. Le présent document est le fruit de ce mandat.

1.6 Ce nouveau document

Il est rapidement apparu à la Commission diocésaine de catéchèse paroissiale que nos nouvelles orientations diocésaines ne devaient pas se limiter à traiter la question des sacrements, de leur ordre ou de l'âge ordinaire de leur réception, mais plutôt intégrer ces réflexions dans le processus global de l'initiation chrétienne, elle-même resituée dans l'ensemble de la pastorale catéchétique et de la vie chrétienne. Par ailleurs, la commission a tenu à enraciner ces nouvelles orientations diocésaines dans des considérations bibliques et théologiques, à commencer par l'Exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* » du Pape François.

2. Fondements généraux

2.1 Une approche de la vie chrétienne

2.1.1 **Une vie marquée par la rencontre personnelle de Jésus-Christ.** Dans son exhortation apostolique, le Pape François définit la vie chrétienne



essentiellement comme une existence marquée par la rencontre avec la personne de Jésus-Christ. Il reprend ici l'enseignement de son prédécesseur Benoît XVI : « *A l'origine du fait d'être chrétien il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement, avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive* » (« *Deus caritas est* », n. 1). Tout d'abord, l'invitation à cette rencontre personnelle avec le Christ représente ainsi pour le Pape François la première raison de cette exhortation pontificale : « *J'invite chaque chrétien, en quelque lieu et situation où il se trouve, à renouveler aujourd'hui même sa rencontre personnelle avec Jésus Christ ou, au moins, à prendre la décision de se laisser rencontrer par lui* » (n. 3). Ensuite, la conscience d'être infiniment aimé de Dieu confère à notre existence son axe fondamental : « *Ton cœur sait que la vie n'est pas la même sans lui (l'amour salvifique du Seigneur au-delà de nos imperfections), alors ce que tu as découvert, ce qui t'aide à vivre et te donne une espérance, c'est cela que tu dois communiquer aux autres* » (n. 121). Enfin, cette rencontre avec le Seigneur est aussi le fondement de notre mission et de notre pastorale catéchétique : « *La première motivation pour évangéliser est l'amour de Jésus que nous avons reçu, l'expérience d'être sauvés par lui qui nous pousse à l'aimer toujours plus* » (n. 264).

2.1.2 Une existence vécue en Eglise. Pour le Pape François, la conscience de l'amour miséricordieux du Sauveur, infini et toujours offert, conduit immédiatement le croyant à vivre sa foi en Eglise. « *Nous sommes un peuple. Pour être d'authentiques évangélisateurs, il convient aussi de développer le goût spirituel d'être proche de la vie des gens, jusqu'à découvrir que c'est une source de joie supérieure. La mission est une passion pour Jésus mais, en même temps, elle est une passion pour son peuple* » (n. 268). Cette dimension sociale de la mission doit entraîner des conséquences sur la façon dont nous concevons notamment la mission paroissiale : « *J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale deviennent un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation* » (n. 27). La paroisse est bien sûr un élément central de cette dimension communautaire : « *La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté* » (n. 28).

2.1.3 Une attention à l'autre, surtout au plus pauvre. Enfin, la vie chrétienne selon le Pape François se caractérise par une attention particulière aux autres, surtout aux petits et aux pauvres. Lancé comme un cri dès le lendemain de son élection, cet appel revient tout au long de l'exhortation : « *L'Eglise a fait une option pour les pauvres, entendue comme une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Eglise... Pour cette raison, je désire une Eglise pauvre pour les pauvres. Ils ont beaucoup à nous enseigner* » (n. 198). Une telle conviction se fonde à nouveau sur



l'incarnation rédemptrice du Verbe éternel : « *Confesser que le Fils de Dieu a assumé notre chair signifie que chaque personne humaine a été élevée jusqu'au cœur même de Dieu. Confesser que Jésus a donné son sang pour nous nous empêche de maintenir le moindre doute sur l'amour sans limite qui ennoblit tout être humain* » (n. 178) ; « *C'est un message si clair, si direct, si simple et éloquent qu'aucune herméneutique ecclésiale n'a le droit de le relativiser* » (n. 194).

2.2 Une conception de la catéchèse

2.2.1 Une catéchèse qui favorise la rencontre avec le Christ. Puisque la catéchèse se définit comme une dimension particulière de la mission évangélisatrice de l'Eglise (cf. supra, 1.2), il est normal que l'approche de la pastorale catéchétique reprenne les grands axes que nous venons d'identifier comme étant ceux de la vie chrétienne selon le Pape François. La première de ces caractéristiques réside sans doute dans la rencontre personnelle avec le Christ. Notons qu'il s'agit là d'une conviction classique et souvent rappelée. Ainsi le *Directoire général pour la catéchèse* affirme-t-il que « *le but définitif de la catéchèse est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité, avec Jésus-Christ* » (n. 80), tandis que M^{gr} Rino Fisichella centre toute l'action du catéchiste sur ce thème de la rencontre : « *La personne du catéchiste se définit donc par rapport à la rencontre. C'est une rencontre à travers laquelle Dieu se présente à lui et lui parle. C'est de là que vient sa vocation à rencontrer les autres pour leur témoigner de cette rencontre première qui est à l'origine de sa foi* » (conférence au colloque international de l'ISPC à Paris, 17.02.15).

Proposition 1 : Nous voulons une catéchèse qui conduise à une authentique rencontre avec la personne de Jésus-Christ, Fils de Dieu, dans l'Esprit-Saint.

2.2.2 Une catéchèse qui se vit en communauté. La dimension ecclésiale de la foi, qui s'articule en fait avec la dimension sociale de la personne humaine, doit également se traduire dans notre pratique catéchétique diocésaine. En d'autres termes, de par sa nature propre et au bénéfice des personnes elles-mêmes aussi bien que des paroisses et du diocèse tout entier, la catéchèse doit revêtir une forte dimension d'enracinement communautaire. Celui-ci peut prendre différentes formes (lien avec l'assemblée paroissiale et l'eucharistie dominicale, engagement du Conseil de communauté, équipes témoins, etc). Dans tous les cas, il doit exprimer le fait que la Parole de Dieu n'est vraiment vivante que lorsqu'elle est reçue en Eglise, et que la profession de foi qui y répond ne peut, elle aussi, qu'être communautaire et vécue dans une pratique liturgique. Cet aspect communautaire implique également la dimension intergénérationnelle de la catéchèse ainsi que l'engagement des parents, parrains et marraines (cf infra, 3.4). Par ailleurs, il est important de noter que cette dimension ecclésiale



nous conduit à souhaiter des cheminements « en groupes », si possible avec des enfants du même âge pour chaque préparation sacramentelle respective.

Proposition 2 : Nous voulons une catéchèse ouverte à la dimension communautaire, intergénérationnelle et ecclésiale de la foi, vécue et célébrée dans une pratique liturgique.

2.2.3 Une catéchèse conduisant à l'engagement concret au service des autres. En cohérence avec l'orientation résolument missionnaire de la vie ecclésiale selon le Pape François, nous pensons enfin que la catéchèse doit elle aussi conduire à un engagement concret au service des autres, et particulièrement des plus petits et des pauvres. Un tel engagement, qui sera adapté selon l'âge des catéchisés, prendra notamment davantage de place dans la préparation à la confirmation, qui est le sacrement du témoignage chrétien. Mais il pourra se retrouver à chaque étape de la formation catéchétique. Celle-ci, en effet, ne saurait se limiter à l'apprentissage d'une doctrine théorique et intellectuelle. Elle engage toute la personne au service des autres. De façon significative, le Pape Benoît XVI a beaucoup insisté sur cette dimension « expérimentale » et « existentielle » de la foi dans sa lettre « *Porta fidei* » annonçant l'Année de la foi : « *L'Année de la foi est une invitation à une conversion authentique et renouvelée au Seigneur* » (n. 6) ; « *La foi grandit quand elle est vécue comme expérience d'un amour reçu et quand elle est communiquée comme expérience de grâce et de joie* » (n. 7) ; « *Je voudrais, à ce point, esquisser un parcours qui aide à comprendre de façon plus profonde non seulement les contenus de la foi, mais avec ceux-ci aussi l'acte par lequel nous décidons de nous en remettre totalement à Dieu, en pleine liberté* » (n. 10). De même que c'est toute la vie du Christ, et non seulement ses paroles, qui constitue l'aboutissement de la Révélation chrétienne (cf *Dei Verbum* 4), ainsi dans notre catéchèse également les gestes doivent expliquer ce que les paroles ne disent pas, tandis que les paroles trouvent leur signification profonde dans les gestes accomplis, notamment liturgiques. La vie chrétienne est adhésion à la personne du Christ ; la catéchèse doit donc tendre à transmettre des connaissances qui familiarisent avec Jésus et permettent d'enrichir la rencontre avec Lui dans des lieux de vie où se développe une pratique existentielle de la foi.

Proposition 3 : Nous voulons une catéchèse conduisant à un véritable engagement social et caritatif (dimension existentielle de la foi).

2.3 Une option diocésaine pour une catéchèse de cheminement

2.3.1 La notion de cheminement catéchétique. Les considérations qui précèdent nous amènent à définir le double aspect de notre priorité en matière de



catéchèse diocésaine, en conformité aussi avec les différentes orientations reçues du Service romand de la catéchèse et du catéchuménat (SRCC). Tout d'abord, nous voulons renouveler l'option en faveur d'une « pastorale d'accompagnement », déjà retenue dans les précédentes orientations diocésaines de 1994 (p. 11), puis reprise sous le nom de « catéchèse de cheminement » dans le message final du Forum 4 5 6 (cf supra, 1.3). Particulièrement éloquente, la notion de cheminement catéchétique trouve son fondement biblique dans l'épisode des disciples d'Emmaüs (cf Lc 24, 13-35). Sur le chemin d'Emmaüs, Jésus prend le temps de rejoindre ses disciples, sans tout de suite se faire reconnaître d'eux (v. 16). Il se rend proche de leurs questions et de leurs doutes (v. 17s), puis leur parle de l'Écriture (v. 27) avant d'accepter leur invitation à rester avec eux (v. 29). Ce n'est qu'une fois à table qu'il se révèle dans le signe du pain partagé (v. 30), mais semble alors se retirer (v. 31) au moment où les disciples partent en mission (v. 33).

2.3.2 Les implications pour notre catéchèse. Cette idée d'une pastorale « de cheminement », articulée aussi avec celle « d'engendrement », entraîne de profondes conséquences pour notre conception de la catéchèse. Elle signifie que nous devons nous efforcer, dans la mesure du possible, de toujours rejoindre le catéchisé « là où il en est » de sa vie et de sa foi. Les différentes tâches de la catéchèse (cf *Directoire général pour la catéchèse*, n. 85-86) doivent être présentées de manière cohérente et organique, mais aussi adaptée à ses différents destinataires, « *comme ont été et continuent de l'être les petits enfants, les enfants, les adolescents, les jeunes et les adultes, en partant surtout de ces derniers* » (cf *Directoire général de catéchèse*, n. 33). En d'autres termes, l'action catéchétique ne saurait se limiter à la première annonce du kérygme ; elle doit accompagner toute la croissance de la vie chrétienne. Et si le temps de l'initiation en est un élément majeur, vient aussi un moment où cette première étape doit être considérée comme achevée pour faire place à d'autres offres catéchétiques (cf infra, 2.5 et 4.7).

2.3.3 Une option également présente dans « *Evangelii Gaudium* ». A lire l'exhortation apostolique « *La joie de l'Évangile* », on constate que cette option en faveur d'un « cheminement » où chacun doit pouvoir se sentir accueilli et rejoint dans son propre développement de vie et de foi correspond pleinement à l'enseignement du Pape François. Ainsi par exemple peut-on lire au n. 114 que « *l'Église doit être le lieu de la miséricorde gratuite, où tout le monde peut se sentir accueilli, aimé, pardonné et encouragé à vivre selon la bonne vie de l'évangile* », tandis que le Pape invite plus loin les prédicateurs à toujours encourager leurs auditeurs : « *Une autre caractéristique (d'une bonne homélie) est le langage positif. Il ne dit pas tant ce qu'il ne faut pas faire, mais il propose plutôt ce que nous pouvons faire mieux* » (n. 159). Au n. 49, le Pape affirme sa préférence pour « *une Église accidentée, blessée et sale pour être sortie sur les chemins, plutôt qu'une Église malade de son enfermement* », tandis qu'il développe au n. 31 son image bien connue et éminemment « itinérante » du



berger appelé à être tantôt derrière, tantôt au milieu, tantôt à la tête de son troupeau, parabole de cheminement déjà introduite plus haut au n. 24 : « *Les évangélisateurs ont ainsi 'l'odeur des brebis' et celles-ci écoutent leur voix... La communauté évangélisatrice se dispose à 'accompagner'. Elle accompagne l'humanité en tous ses processus, aussi durs et prolongés qu'ils puissent être* ». Enfin, le Pape invite fermement les évangélisateurs à apprendre à parler le langage des évangélisés, pour que le message puisse être reçu tel qu'il a été émis : « *Parfois, en écoutant un langage complètement orthodoxe, celui que les fidèles reçoivent, à cause du langage qu'ils utilisent et comprennent, c'est quelque chose qui ne correspond pas au véritable Evangile de Jésus Christ. Avec la sainte intention de leur communiquer la vérité sur Dieu et sur l'être humain, en certaines occasions, nous leur donnons un faux dieu ou un idéal humain qui n'est pas vraiment chrétien* » (n. 41) ; « *C'est pourquoi il faut rappeler que tout enseignement de la doctrine doit se situer dans l'attitude évangélisatrice qui éveille l'adhésion du cœur avec la proximité, l'amour et le témoignage* » (n. 42) ... « *Nous devons donner à notre chemin le rythme salutaire de la proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion mais qui en même temps guérit, libère et encourage à mûrir dans la vie chrétienne* » (n. 169).

Proposition 4 : Nous voulons renforcer l'option diocésaine en faveur d'une catéchèse de cheminement, adaptée aux diverses situations concrètes des personnes et aux différents âges de la vie.

2.4 Une option diocésaine pour une catéchèse d'ensemencement

2.4.1 **Un nouvel aspect de notre option diocésaine : une catéchèse d'ensemencement.** Au point de départ de cette idée de cheminement se situe un autre aspect de notre approche diocésaine de la catéchèse : nous l'appellerons « d'ensemencement ». Plus novatrice et moins connue que celles de « cheminement » ou « d'engendrement », cette idée « d'ensemencement » apparaît pourtant elle aussi bien fondée dans l'Écriture. Ainsi les « paraboles du Royaume », en saint Matthieu, évoquent-elles à plusieurs reprises cette dimension. Dieu est comme un « semeur sorti pour semer » (cf Mt 13, 3s), qui jette à profusion le grain aussi bien sur les cailloux et les ronces que dans la bonne terre. Le Royaume est aussi comparé à un champ où l'ivraie doit être laissée mélangée au bon grain jusqu'à la moisson, de peur qu'en arrachant la première on ne porte également atteinte au second (cf Mt 13, 24-30), ou encore à une graine de moutarde qui, la plus petite, produit cependant la plus grande des plantes potagères (cf Mt 13, 31-32). En saint Marc, Jésus précise encore que ce grain du Royaume « pousse tout seul », que le paysan dorme ou se lève, nuit et jour, « il ne sait comment » (cf Mc 5, 26-29). Enfin, il ne faut pas non plus oublier, à l'autre bout des travaux des champs, l'invitation à moissonner



l'abondante récolte offerte aux ouvriers peu nombreux, ni l'appel à mourir « comme le grain tombé en terre » afin de porter du fruit au-delà de nous-mêmes (cf Jn 12,24).

2.4.2 Les implications de cette option. Une telle option en faveur d'une « pastorale d'ensemencement » entraîne des implications nombreuses et décisives pour notre approche diocésaine de la catéchèse.

2.4.2.1 Tout d'abord, elle devrait nous **préserver de toute lassitude et de tout découragement**. Certes, les difficultés pastorales sont nombreuses, et l'on est souvent déçu face à l'immense distance qui semble séparer les attentes des chrétiens (notamment en matière de pastorale sacramentelle) de la proposition évangélique que nous voudrions leur adresser. Il faut aussi déplorer la fréquente surcharge des agents pastoraux, la multiplication des demandes sacramentelles qui ne sont pas suivies d'une pratique dominicale régulière, ou le grand nombre d'enfants qui semblent peu accompagnés par leurs parents sur le chemin de leur initiation chrétienne. Mais il faut avoir connu la spiritualité du cultivateur pour deviner les innombrables grains perdus pour qu'un seul arbre puisse un jour germer. Le Pape François nous y invite avec vigueur : « *Ne nous donnons jamais pour vaincus, adviene que pourra. Rien ne peut davantage que la vie du Christ qui nous pousse en avant !* » (n. 3). La « catéchèse d'ensemencement » nous appelle à offrir largement et généreusement, comme le semeur, la Parole de l'Évangile même à ceux qui nous semblent peu en mesure de l'accueillir. Que savons-nous des fruits qu'elle produira en eux ? N'est-il pas vrai que les catéchistes, comme saint Paul se définit lui-même, sont moins les « propriétaires de la foi » que les « serviteurs de la joie » de celles et ceux auxquels ils s'adressent (cf 2Co 1,24) ?

2.4.2.2 Ensuite, une « catéchèse d'ensemencement » nous conduit à **encourager et favoriser l'accès des fidèles aux sacrements**, à commencer par le baptême. Le Pape François l'établit clairement : « *La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu* » (n. 23) ... « *L'Église est appelée à être toujours la maison ouverte du Père... Tous peuvent participer de quelque manière à la vie ecclésiale, tous peuvent faire partie de la communauté, et même les portes des sacrements ne devraient pas se fermer pour n'importe quelle raison. Ceci vaut surtout pour le sacrement qui est 'la porte', le Baptême* » (n. 47). Moins que des « récompenses », les sacrements sont des « semences » dont nous devons croire à la vertu purificatrice et sanctifiante : « *L'Eucharistie, même si elle constitue la plénitude de la vie sacramentelle, n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles. Ces convictions ont aussi des conséquences pastorales que nous sommes appelés à considérer avec prudence et audace. Nous nous comportons fréquemment comme des contrôleurs de la grâce et non comme des facilitateurs. Mais l'Église n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile* » (n. 47).



2.4.2.3 Enfin, la notion d'ensemencement nous invite à une **grande humilité dans notre engagement pastoral**. Notre évêque M^{gr} Jean-Marie Lovey le rappelait le 29 avril 2015 lorsqu'il nous invitait à toujours « *ôter nos sandales devant la terre sacrée de l'autre* ». Si quelqu'un s'adresse à l'Eglise pour lui adresser une demande sacramentelle, même venant de loin, c'est que Dieu est déjà à l'œuvre en lui. De ce point de vue, le rôle du pasteur ou du catéchiste a sans doute tendance à évoluer depuis quelques décennies : tandis qu'il était surtout considéré jusqu'ici comme celui qui annonçait le Christ aux fidèles, il devient aussi désormais, avec la raréfaction des forces pastorales, celui qui est appelé à reconnaître le Christ déjà à l'œuvre dans le fidèle avant que lui-même n'ait à intervenir. Là encore, l'enseignement du Pape François est limpide : « *La nouvelle évangélisation est une invitation à reconnaître la force salvifique de leurs existences (des pauvres), et à les mettre au centre du cheminement de l'Eglise. Nous sommes appelés à découvrir le Christ en eux* » (n. 198) ; « *Le missionnaire est convaincu qu'il existe déjà, tant chez les individus que chez les peuples, grâce à l'action de l'Esprit, une attente, même inconsciente, de connaître la vérité sur Dieu, sur l'homme, sur la voie qui mène à la libération du péché et de la mort. L'enthousiasme à annoncer le Christ vient de la conviction que l'on répond à cette attente* » (n. 265) ; « *Le semeur, quand il voit poindre l'ivraie parmi le grain, n'a pas de réactions plaintives ni alarmistes. Il trouve le moyen pour que la Parole s'incarne dans une situation concrète et donne des fruits de vie nouvelle, bien qu'apparemment ceux-ci soient imparfaits et inachevés* » (n. 24).

Proposition 5 : Nous voulons développer une option diocésaine en faveur d'une « catéchèse d'ensemencement », accueillante envers chacun et confiante en l'œuvre de l'Esprit, sur le modèle de la démarche catéchuménale.

2.5 Dans ce mouvement, la place de l'initiation chrétienne

2.5.1 **L'initiation, au début du chemin.** De ce qui précède, on aura suffisamment compris que la catéchèse se définit à nos yeux comme une démarche portant sur l'entier de la vie chrétienne, caractérisée par l'humble rythme du pèlerin (cf supra 2.3) et la prodigalité du semeur (cf supra 2.4), afin de conduire le baptisé à une authentique rencontre avec le Christ (cf supra 2.2.1), vécue en Eglise (cf supra 2.2.2) et ouverte au service fraternel (cf supra 2.2.3). Il est bien logique que ce chemin comporte un commencement. C'est là le sens de l'initiation chrétienne.

2.5.2 **Un ordre et un temps.** L'initiation chrétienne, qui marque le début de la vie chrétienne, est traditionnellement structurée autour des sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie. Or, qui dit « début » ne dit pas « tout » ! Il nous paraît donc fondamental d'affirmer d'emblée que l'initiation chrétienne, même si elle représente incontestablement une part importante de l'engagement catéchétique paroissial, ne doit pas constituer la totalité de cet investissement. Au contraire : il nous semble nécessaire de « limiter » cette initiation sur une période



déterminée, afin de ménager ensuite d'autres offres catéchétiques (catéchèse mystagogique, pastorale de la jeunesse, formation d'adultes). Par ailleurs, selon le *Directoire général pour la catéchèse*, cette période d'initiation « *est plus qu'un enseignement : elle est un apprentissage de toute la vie chrétienne, une initiation chrétienne intégrale qui permet une vie authentique à la suite du Christ, centrée sur sa Personne* » (n. 67). Il en résulte des conséquences sur l'ordre aussi bien que sur le rythme et la durée de l'initiation chrétienne.

2.6 Dans cette initiation, la place des préparations sacramentelles

2.6.1 **Une initiation pas seulement sacramentelle.** Par ailleurs, et pour les mêmes raisons (cf supra 2.3 et 2.4), il nous apparaît indispensable de ne pas limiter l'initiation chrétienne aux seuls sacrements qui la balisent. Là aussi, et dès le début, l'idée de cheminement, en articulation avec la dimension communautaire, liturgique et diaconale de la foi, doit caractériser notre approche catéchétique. Nous arrivons alors à la délicate question de l'ordre et du rythme de l'initiation chrétienne.

2.6.2 **Un ordre et un rythme.** Il est frappant de constater que, de façon constante, les rituels et les directives magistérielles plaident toujours en faveur d'une initiation chrétienne assez brève et précoce.

2.6.2.1 Tout d'abord, la pratique ordinaire du **baptême** des petits enfants, encore largement en usage dans nos régions, s'appuie sur de très solides arguments aussi bien théologiques (le baptême comme don de la grâce sanctifiante que Dieu veut offrir largement à tous les hommes ; le baptême comme moyen ordinaire du salut explicitement institué par le Christ) que pastoraux (le baptême comme reconnaissance à Dieu pour la vie donnée, le baptême comme entrée dans la communauté ecclésiale), et nous ne voyons absolument aucune raison d'œuvrer en quoi que ce soit à l'abandon de cette habitude pastorale. Nous considérons au contraire, en plein accord avec le Pape François, qu'il n'y a jamais aucune raison de refuser le baptême d'un petit enfant, puisqu'il en va d'abord de l'intérêt et du salut de celui-ci, qui par définition ne peut y mettre aucun obstacle.

2.6.2.2 Ensuite, les textes du Magistère sont constants à mentionner en deuxième lieu, d'un point de vue théologique, le sacrement de la **confirmation** – sans toutefois exclure formellement l'octroi antérieur de la communion eucharistique. Ainsi peut-on lire dans le rituel de la confirmation que « *la célébration de la confirmation – et d'autant plus qu'elle ne se renouvelle pas – est liée à un avant et un après. C'est d'abord le baptême, qui la précède, et l'eucharistie, qui normalement la suit* » (n. 16). De son côté, le décret conciliaire *Presbyterorum Ordinis* (n. 5) établit que « *les fidèles, déjà marqués par le baptême et la confirmation, trouvent en recevant l'Eucharistie leur*



insertion plénière dans le Corps du Christ », tandis que le *Catéchisme de l'Église catholique* rappelle que « *la Sainte Eucharistie achève l'initiation chrétienne. Ceux qui ont été élevés à la dignité du sacerdoce royal par le Baptême et configurés plus profondément au Christ par la confirmation, ceux-là, par le moyen de l'Eucharistie, participent avec toute la communauté au sacrifice même du Seigneur* » (n. 1322). Ce lien de très grande proximité entre le baptême et la confirmation tient d'abord à des motifs théologiques. Comme l'a bien conservé la pratique de l'Orient chrétien, il s'agit en effet des deux faces d'un même mystère. Le don de l'Esprit est signifié et réalisé sacramentellement par le bain d'eau (baptême) et par l'imposition des mains et l'onction par l'évêque (confirmation), et ce n'est que pour des raisons pratiques (l'impossibilité pour l'évêque d'être présent à chaque baptême) que l'Occident latin a progressivement distingué ces deux rites au point de différer le second de plusieurs années. Ceci entraîne de grandes conséquences pour notre pratique catéchétique. Accepter quelqu'un au baptême, c'est implicitement s'engager à l'accompagner aussi jusqu'à la confirmation et à l'achèvement de son initiation chrétienne. En d'autres termes, nous ne pouvons souscrire à une certaine tendance pastorale qui en viendrait presque à se réjouir de la diminution des demandes de confirmation, au motif que « mieux vaut moins de confirmés, mais des meilleurs ». D'une part, que savons-nous des fruits que l'Esprit veut produire en ces jeunes (cf supra 2.4, catéchèse d'ensemencement) ? D'autre part, que faisons-nous du lien théologique entre le sacrement du baptême et celui de la confirmation ? Nous croyons au contraire qu'il nous faut œuvrer, pour des motifs aussi bien doctrinaux que pastoraux, au maintien d'une large demande des fidèles concernant le sacrement de la confirmation, et qu'il est bon de leur en faciliter l'accès. Pour autant, la préparation à ce sacrement devra sans doute comporter des exigences pour ceux qui s'engagent à les recevoir. Mais nous croyons qu'à la différence des « convertis » qui n'auront rien reçu dans leur jeunesse, il sera toujours plus facile aux « recommençants » de renouer avec la foi de leur enfance, et qu'il s'agit là d'un cadeau dont nous ne devons pas nous montrer avarés. A ce propos, notons encore que les textes officiels indiquent tous un âge assez précoce pour la célébration de la confirmation : tandis que le rituel suggère d'en différer l'octroi « *jusqu'à la septième année environ* » (n. 11) et le *Code de droit canonique* généralement « *aux alentours de l'âge de raison* » (can. 891), le commentaire du rituel précise simplement qu'il faut veiller « *à une certaine vie de foi, selon les capacités d'un enfant* » (p. 18), et le *Catéchisme de l'Église catholique* développe dans le même sens : « *La coutume latine, depuis des siècles, indique 'l'âge de discrétion' comme point de référence pour recevoir la Confirmation* » (n. 1307) ; « *Si l'on parle parfois de la Confirmation comme du 'sacrement de la maturité chrétienne', il ne faudrait pas pour autant confondre l'âge adulte de la foi avec l'âge adulte de la croissance naturelle, ni oublier que la grâce baptismale est une grâce d'élection gratuite et imméritée qui n'a pas besoin d'une 'ratification' pour devenir effective* » (n. 1308).



2.6.2.3 Enfin, le sacrement de **l'eucharistie** vient logiquement achever le processus de l'initiation chrétienne. Là encore, les documents officiels la situent habituellement en troisième sur le plan de l'ordre théologique, après le baptême et la confirmation. Ainsi peut-on lire dans le rituel de la confirmation que les nouveaux baptisés dans l'Esprit sont « *accomplis ensuite dans la Confirmation par le don de ce même Esprit... Enfin, ils accèdent à la table de l'Eucharistie* » (n. 2), tandis que le *Catéchisme de l'Eglise catholique* rappelle que « *l'initiation chrétienne s'accomplit par l'ensemble de trois sacrements : le Baptême qui est le début de la vie nouvelle ; la Confirmation qui en est l'affermissement ; et l'Eucharistie qui nourrit le disciple avec le Corps et le Sang du Christ en vue de sa transformation en Lui* » (n. 1275). Ceci dit, on sait que la pratique ordinaire de l'Eglise latine, et particulièrement depuis le Pape saint Pie X, tend à étendre la possibilité de la communion fréquente aux petits enfants, alors qu'elle tient toujours aussi à la célébration du sacrement du pardon avant celui de l'eucharistie, puisque la rencontre du Père Miséricordieux dans l'expérience de la réconciliation est le préalable à la communion sacramentelle. On peut aussi citer sainte Thérèse Bénédicte de la Croix, qui rappelle que « *c'est par-dessus tout le sacrement où le Christ est présent en personne (l'eucharistie) qui fait de nous les membres de son corps* », et que « *c'est seulement lorsque nous sommes membres de son corps, et dans la mesure où nous le sommes en vérité, que son Esprit peut nous vivifier et régner en nous* » (*Source cachée*, Cerf, 1999, p. 73). De la sorte, il apparaît possible aussi d'introduire, sur le plan chronologique, le sacrement de l'eucharistie au milieu de l'initiation chrétienne, et d'inviter ensuite le confirmand à envisager la réception de ce dernier sacrement d'initiation, à l'approche de l'adolescence, dans la pratique déjà actuelle de l'eucharistie dominicale. En d'autres termes, il s'avère donc également légitime, pour des raisons théologiques et pastorales, de conserver l'ordre suivant des sacrements : réconciliation – eucharistie – confirmation, en les proposant de manière concentrée sur la période de l'enfance (cf infra, proposition 9).

Proposition 6 : Nous voulons une initiation chrétienne assez brève et centrée sur la période de l'enfance, attentive en outre au sens des différents sacrements qui la composent et à leur articulation selon l'ordre : baptême – (réconciliation) – eucharistie – confirmation – restant sauves les dispositions prévues par le Service diocésain du catéchuménat à l'intention des enfants, des jeunes et des adultes qui n'auraient pas reçu leur initiation chrétienne dans un tel parcours.

3 Complémentarité des acteurs et responsabilités de chacun

3.1 La place de Dieu

3.1.1 **Chacun à sa place.** Avant d'aborder les conséquences concrètes qui découlent, pour notre pratique catéchétique, des différents fondements bibliques et



théologiques qui précèdent, il nous paraît important de nous arrêter un instant sur la place des divers acteurs de la pastorale catéchétique dans notre diocèse et le territoire abbatial, tous appelés à œuvrer en complémentarité, dans un esprit de collaboration et dans le respect des compétences de chacun. Dans ce contexte, il nous paraît évident d'établir en premier lieu la place centrale du catéchisé lui-même, puisque chaque étape de la vie chrétienne sollicite de la part du croyant, de manière proportionnée à son âge et à son développement spirituel et humain, une ouverture consciente à la grâce demandée et reçue. Mais avant même cette considération, et puisque seule une grâce venant déjà de Dieu peut nous ouvrir à recevoir ses grâces, il nous semble indispensable d'affirmer que la première place de toute action catéchétique revient d'abord à Dieu.

3.1.2 C'est toujours Dieu qui prend l'initiative. Le Pape François le rappelle avec vigueur: « *Mais qui prend l'initiative ? C'est toujours Dieu ! L'amour de Dieu précède toujours le nôtre ! C'est toujours lui qui prend l'initiative. Il nous attend, il nous invite, l'initiative vient toujours de lui* » (prière de l'Angelus, 08.01.14). En catéchèse comme en tout autre domaine de la pastorale ou de la théologie, notre parole est toujours seconde, elle n'est qu'une réponse à la Révélation que Dieu a voulu nous communiquer de Lui-même (cf *Dei Verbum*). En parfaite conformité avec la « catéchèse d'ensemencement » que nous avons définie plus haut, nous sommes donc invités à reconnaître que Dieu est le premier et principal acteur de toute démarche catéchétique, comme le rappelle saint Paul dans sa 1^{ère} lettre aux Corinthiens : « *Moi j'ai planté, Apollos a arrosé ; mais c'est Dieu qui donne la croissance* » (1Co 3,6). Dieu a choisi de se faire connaître des hommes qu'Il a créés ; personne ne peut se substituer à Lui dans cette décision première de se révéler au monde, et la catéchèse est moins une initiative humaine que la simple collaboration humaine – par une grâce venant déjà de Dieu ! – à Son propre projet d'auto-révélation.

3.2 La place des parents

3.2.1 Un rôle indispensable. Parmi les membres de la communauté chrétienne, il en est bien sûr dont le rôle revêt une importance particulière dans l'action catéchétique : nous pensons ici en premier lieu aux parents. Déjà affirmée au Concile Vatican II (cf *Lumen Gentium* 11 : « *Les parents doivent, par la parole et par l'exemple, être les premiers à faire connaître la foi à leurs enfants* »), cette responsabilité irremplaçable des parents dans l'éducation chrétienne de leurs enfants se trouve reprise de manière significative dans le dialogue qui ouvre la célébration du baptême, tandis que le *Directoire général pour la catéchèse* s'y arrête aussi longuement (n. 226 : « *Les enfants perçoivent et vivent joyeusement la proximité de Dieu et de Jésus manifestée par les parents ; cette première expérience chrétienne les marque souvent pour toute la vie... La catéchèse familiale précède, accompagne et enrichit toute autre forme de catéchèse* » ; idem, n. 255 : « *La famille chrétienne est définie comme 'Eglise domestique' ; cela*



signifie que, en chaque famille chrétienne, doivent se retrouver les divers aspects ou fonctions de la vie de l'Église entière : mission, catéchèse, témoignage, prière », et le Pape François vient aussi de le rappeler dans la récente Exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* » : « *La Foi est un don de Dieu reçu au baptême, et elle n'est pas le résultat d'une action humaine ; cependant les parents sont des instruments de Dieu pour sa maturation et son développement* » (n. 287).

3.2.2 **Un rôle à bien situer.** Cette option décidée en faveur d'une catéchèse familiale, liée à la catéchèse des adultes, constitue un axe majeur des précédentes orientations diocésaines de 1994, et nous avons vu plus haut que la catéchèse, selon le *Directoire*, doit surtout s'adresser aux adultes comme à ses destinataires privilégiés (n. 33, cf supra 2.3.2). A la lumière des expériences récentes, il nous paraît cependant nécessaire de bien resituer cette place prépondérante des parents dans l'éducation chrétienne de leurs enfants.

3.2.2.1 D'une part en effet, **la paroisse ne saurait se décharger entièrement** de l'engagement catéchétique sur les seuls parents. Il s'agit ici moins d'une *subsidiarité* (comme si la paroisse, par le catéchiste, devait en quelque sorte « suppléer aux parents déficients ») que d'une juste et légitime *complémentarité*. En d'autres termes, il faut éviter les approches catéchétiques qui renonceraient entièrement aux rencontres entre les catéchistes et les enfants au motif qu'il faudrait se concentrer plutôt sur la formation des seuls parents. Au contraire : les contacts entre les catéchistes et les enfants (et donc l'engagement concret de la paroisse dans la catéchèse enfantine elle-même) nous apparaissent indispensables. L'expérience montre d'ailleurs que c'est souvent à l'occasion des engagements de leurs enfants que l'on peut rejoindre les parents – en veillant toutefois à éviter ici toute « récupération pastorale » - ceux-ci s'ouvrant parfois à de véritables chemins de foi personnels, comme le note le Pape François : « *Certes, beaucoup de couples disparaissent de la communauté chrétienne après le mariage, mais bien des fois nous perdons certaines occasions où ils réapparaissent... Je me réfère, par exemple, au baptême d'un enfant, à la première communion* » (Exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* », n. 230).

3.2.2.2 D'autre part, la réalité pastorale, sociologique et humaine actuelle nous invite à **considérer avec bienveillance le réel désarroi des parents** face à ce qui leur est parfois demandé dans l'accompagnement catéchétique de leurs enfants, en termes de compétences aussi bien que de disponibilités. Le Pape François le rappelle également dans l'exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* » : « *Au rythme de vie actuel, la majeure partie des mariés ne sont pas disposés à des réunions fréquentes, et nous ne pouvons pas nous limiter à une pastorale destinée à de petits groupes d'élites. Aujourd'hui, la pastorale familiale doit être fondamentalement missionnaire* » (n. 230). A ce propos, il est intéressant de noter combien plusieurs agents pastoraux mariés, dès l'instant où ils deviennent



pères et mères de famille, expriment leur compréhension et leur sollicitude envers des parents parfois réellement débordés par les nombreuses contraintes et les sollicitations diverses dont ils font l'objet, également en matière d'accompagnement catéchétique – sans compter la réalité des familles désunies ou séparées, qui complique encore considérablement la tâche des parents. Sans renoncer à l'implication de ceux-ci, il nous paraît donc indispensable de rappeler que la paroisse, par les catéchistes, ne saurait en aucun cas s'affranchir de sa présence aux enfants ; le *Directoire général pour la catéchèse* souligne du reste également cet élément : « *Pour des raisons diverses, l'enfant a le droit, aujourd'hui plus que dans le passé, d'être respecté et aidé dans son développement humain, également par la catéchèse ; celle-ci ne doit jamais manquer à l'enfant chrétien* » (n. 177). Ajoutons que les parrains et marraines, les grands-parents (qui assument souvent un rôle important dans le processus de transmission de la foi) ou encore d'autres « personnes témoins » participent à cette responsabilité particulière des parents dans le cheminement de leurs enfants.

3.3 La place du catéchiste

- 3.3.1 **La vocation du catéchiste.** En complémentarité avec l'engagement des parents, celui des catéchistes correspond également à une véritable vocation : le catéchiste est choisi par Dieu pour que le catéchisé puisse rencontrer Dieu. Il ne fait pas nombre avec l'initiative toujours première et gratuite de Dieu, mais il est associé par Lui comme instrument de Son action.
- 3.3.2 **Les qualités du catéchiste.** On a vu plus haut que M^{gr} Rino Fisichella définissait le catéchiste comme une « personne de rencontre », rencontrée par Dieu pour conduire les catéchisés, par leur rencontre avec lui, à rencontrer à leur tour le Seigneur (cf supra, 2.2.1). Dans le même esprit, M^{gr} Fisichella poursuit en soulignant la nécessaire qualité d'écoute du catéchiste, qui doit se montrer lui-même attentif à la Parole de Dieu pour l'annoncer à ses frères – qu'il doit par ailleurs également entendre : « *L'écoute de la Parole est une rencontre qui modèle toute l'existence et la rend capable d'une transmission en tant qu'elle s'ouvre à la relation avec Dieu et avec le frère* ». Tout comme le Christ, parfaitement uni à son Père, a enseigné ses disciples par chacune de ses paroles et chacun de ses actes, ainsi le catéchiste sera lui aussi appelé à témoigner, par la totalité de son existence et non seulement par un discours, de son espérance et de sa foi devant cet homme contemporain dont Paul VI disait déjà qu'il « *écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins* » (*Evangelii Nuntiandi* 41). Pour M^{gr} Fisichella, « *le catéchiste est au service de cette vérité salvifique qui conduit à une profonde et réelle liberté... (la catéchèse) devra imprimer dans le cœur et l'esprit des personnes un désir permanent de Dieu qui ne se satisfait pas de la connaissance des contenus, mais qui veut pénétrer l'insondable richesse de son mystère* ». Sans



chercher à multiplier les citations, on peut noter que ces qualités du catéchiste sont également souhaitées par le Pape François dans son exhortation « *Evangelii Gaudium* » : « *La centralité du kérygme demande certaines caractéristiques de l'annonce qui aujourd'hui sont nécessaires en tout lieu : qu'elle exprime l'amour salvifique de Dieu préalable à l'obligation morale et religieuse, qu'elle n'impose pas la vérité et qu'elle fasse appel à la liberté, qu'elle possède certaines notes de joie, d'encouragement, de vitalité, et une harmonieuse synthèse qui ne réduise pas la prédication à quelques doctrines parfois plus philosophiques qu'évangéliques. Cela exige de l'évangéliste des dispositions qui aident à mieux accueillir l'annonce : proximité, ouverture au dialogue, patience, accueil cordial qui ne condamne pas* » (n. 165).

3.4 La place de la communauté

3.4.1 **La participation de chacun : une nécessité organique.** Ainsi situé et défini comme un instrument choisi par Dieu au service de la rencontre du catéchisé avec Lui, le catéchiste ne saurait cependant être séparé de l'ensemble de la communauté chrétienne. M^{gr} Fisichella le souligne également : « *Le catéchiste n'est pas solitaire, au contraire. Il appartient à une communauté qui le soutient et pour laquelle il exerce le service de transmission de la foi* ». En d'autres termes, c'est l'ensemble des chrétiens (baptisés, paroissiens, diocésains) qui doivent prendre leur place dans l'action catéchétique, aussi bien par leur témoignage que par leur enseignement (cf supra 2.2.2, la dimension ecclésiale de la catéchèse). Le *Directoire général pour la catéchèse* l'explique ainsi : « *L'initiation chrétienne en effet doit être l'œuvre non pas des seuls catéchistes ou des seuls prêtres mais celle de toute la communauté des fidèles* » (n. 220) ; et le Pape François le reprend dans son exhortation apostolique : « *Chaque baptisé, quels que soient sa fonction dans l'Eglise et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions* » (n. 120).

3.4.2 **Le rôle de la communauté elle-même.** Si cela est véritablement mis en pratique, ce qui est vrai pour chaque individu le devient aussi pour l'ensemble de la communauté. Et dans la mesure où chaque baptisé prend effectivement sa place dans la démarche catéchétique, c'est la communauté tout entière qui en est alors, d'une certaine manière, le sujet agissant. Le *Directoire général pour la catéchèse* l'affirme lorsqu'il personnalise en quelque sorte la communauté pour en faire en même temps la destinataire et l'actrice de l'œuvre catéchétique : « *La pédagogie catéchistique n'est efficace que dans la mesure où la communauté chrétienne devient la référence concrète exemplaire du cheminement de foi de chaque personne. Cela se produit si la communauté se propose comme la source, le lieu et le terme de la catéchèse* » (n. 158) ; « *L'attention portée à l'individu ne doit pas faire oublier que la catéchèse est destinée à toute la communauté*



chrétienne comme telle » (n. 168) ; ou encore : « *La communauté chrétienne est l'origine, le lieu et le but de la catéchèse* » (n. 254). En s'inspirant librement de saint François de Sales, éminent évangéliste, missionnaire et pédagogue (et auquel notre région doit beaucoup), il faut souhaiter qu'en toute activité pastorale, « tout se fasse par amour et rien par force » : « *Parlez toujours de Dieu... non point à la manière d'une correction, mais d'une inspiration : car c'est merveilleux combien la proposition douce et aimable de quelque chose de bon est une puissante amorce pour attirer les cœurs* » (Introduction à la vie dévote, III, 26).

Proposition 7 : Nous voulons une catéchèse impliquant tous les différents acteurs de la démarche catéchétique : parents, catéchistes (prêtres, diacres permanents et agents pastoraux laïcs, tous invités à modeler leur personne sur celle de Jésus-Christ) et communautés ecclésiales, selon les responsabilités propres de chacun.

3.5 La place de l'école

- 3.5.1 **Le rôle de l'école dans l'éducation chrétienne de l'enfant.** Nous ne saurions terminer ce survol des différents acteurs de l'éducation chrétienne du catéchisé sans dire un mot de l'institution scolaire. Celle-ci revêt aux yeux du *Directoire général pour la catéchèse* une grande importance. Ainsi, après avoir établi au n. 178 qu'il est « *deux lieux d'éducation d'importance vitale : la famille et l'école* », le *Directoire* développe son propos au numéro suivant : « *Aller à l'école est pour l'enfant l'entrée dans une société plus large que la famille où il pourra développer davantage ses facultés d'entendement, ses capacités affectives et comportementales. A l'école, il reçoit souvent un enseignement religieux spécifique. Tout cela requiert une collaboration constante entre les catéchistes, les parents et les instituteurs. Que les pasteurs sachent que, lorsqu'ils aident les parents et les éducateurs à bien accomplir leur mission, ils contribuent à l'édification de l'Eglise* » (n. 179). Catéchèse et enseignement religieux scolaire, qui ne peuvent toujours coïncider, sont donc appelés à œuvrer de manière complémentaire et coordonnée : « *Les deux activités (catéchèse et enseignement de la religion à l'école) sont interdépendantes et, avec l'éducation chrétienne dans la famille, elles sont essentielles à la formation de l'enfance et de la jeunesse* » (n. 60). Et le *Directoire* donne ici des indications très précises qui ne vont pas sans rappeler le contexte exact de notre canton en la matière : « *Une attention spéciale mérite d'être portée – au sein du ministère de la Parole – sur le caractère propre de l'enseignement religieux à l'école et sur son rapport avec la catéchèse des enfants et des jeunes. L'enseignement de la religion à l'école et la catéchèse ont un rapport distinct et complémentaire... Ce qui confère à l'enseignement de la religion à l'école sa caractéristique, c'est qu'il est appelé à pénétrer le milieu culturel et à entrer en relation avec d'autres formes du savoir... D'où la nécessité que l'enseignement de la religion à l'école apparaisse comme*



une discipline scolaire, avec la même exigence d'ordre et de rigueur qu'ont les autres disciplines » (n. 73).

3.5.2 Dans nos Eglises locales. Dans la partie francophone du diocèse de Sion et le territoire abbatial de Saint-Maurice, on le sait, l'enseignement religieux scolaire n'est plus désormais un enseignement catéchétique. C'était du reste une des principales intuitions des précédentes orientations diocésaines de 1994 que de développer une authentique « catéchèse paroissiale » consistant précisément à sortir les préparations sacramentelles du milieu scolaire pour les vivre en paroisse, puisque l'évolution multiconfessionnelle de notre société ne permettait plus de le faire à l'école. Vingt ans plus tard, il est évident que cette tendance se renforce et rend illusoire tout retour de la catéchèse confessionnelle à l'école. A vrai dire, nous nous satisfaisons parfaitement de cette situation, car celle-ci nous semble mieux correspondre, au-delà des contingences socio-culturelles actuelles, à l'essence du christianisme qui se fonde sur une libre adhésion de foi de la personne, une autonomie du temporel et une nécessaire insertion ecclésiale. Toutefois, et à la lumière notamment des affirmations du *Directoire général pour la catéchèse* que nous venons de citer ci-dessus, il nous semble indispensable de rappeler que la présence des intervenants ecclésiaux catholiques dans le milieu scolaire, où ils oeuvrent notamment avec leurs collègues réformés pour y dispenser les cours actuellement appelés « Ethique et cultures religieuses », nous apparaît particulièrement importante et opportune. D'une part en effet, d'un point de vue historique, il faut redire que cette présence n'a jamais été remise en cause par l'autorité épiscopale du diocèse de Sion. Ainsi, tandis que les *Orientations diocésaines* de 1994 rappelaient que « *l'Eglise diocésaine est consciente de la valeur que représente le projet éducatif de l'école et son rôle en matière d'enseignement religieux. Elle veut continuer d'y collaborer, dans le cadre fixé par la loi* », la lettre de M^{gr} Norbert Brunner à tous les agents pastoraux précisait en 2003 que « *la présence d'intervenants ecclésiaux à l'école primaire permet de garantir la qualité de l'enseignement religieux et de garder un lien avec des enfants que nous pouvons trouver ensuite lors de préparation aux sacrements. Ainsi, l'enseignement religieux donné par un croyant, même s'il faut qu'il soit dispensé avec un grand respect des autres convictions, est un plus pour les élèves. Je vous demande donc de faire tout votre possible pour maintenir la présence d'intervenants ecclésiaux à l'école primaire* ». D'autre part, sur le plan pastoral et théologique, il convient aussi de rappeler les multiples bénéfices d'un tel enseignement religieux dispensé par un intervenant chrétien dans le milieu scolaire, et que l'Etat n'a du reste jamais contestés non plus : intégration culturelle et religieuse des élèves, possibilité de rencontrer tous les enfants et de se faire connaître d'eux, cohésion sociale, prise en compte de la dimension spirituelle de la personne humaine, accueil et accompagnement des élèves chrétiens, enseignement objectif du fait religieux et de la foi chrétienne à tous les enfants scolarisés, etc. Notons encore la possibilité de recourir aux « journées catéchétiques » (anciennement appelées « fenêtres catéchétiques » : onze journées mises à disposition sur la grille scolaire pendant l'ensemble de la



scolarité obligatoire (1H-11CO), soit en moyenne une journée par degré, qui s'adressent à tous les enfants sur la base d'une inscription libre) pour y vivre notamment des démarches catéchétiques et éventuellement des préparations sacramentelles sous la responsabilité des paroisses. Pour favoriser la dimension communautaire exposée plus haut, nous souhaitons toutefois que la préparation sacramentelle n'ait pas exclusivement lieu à l'occasion de ces journées catéchétiques, et que ces dernières s'adressent le plus souvent possible à tous les enfants catholiques (éventuellement de manière œcuménique en collaboration avec les représentants de l'Eglise réformée évangélique du Valais).

Proposition 8 : Nous voulons une catéchèse paroissiale articulée avec un enseignement religieux scolaire assuré, dans toute la mesure du possible, par des intervenants ecclésiaux mandatés par les paroisses. Là où ces intervenants ecclésiaux n'existent pas, nous invitons les paroisses à envisager leur retour, dans la mesure des forces et des moyens disponibles, en commençant par l'un ou l'autre degré scolaire.

4 Implications concrètes

4.1 Orientations générales

- 4.1.1 Après avoir établi les fondements généraux de notre catéchèse paroissiale (cf supra, partie 2) et situé la place de chacun de ses acteurs (cf supra, partie 3), nous pouvons désormais dégager les orientations générales concrètes qui en découlent pour notre pratique diocésaine. Celles-ci sont au nombre de trois. Tout d'abord, et en cohérence avec notre option diocésaine en faveur d'une catéchèse communautaire et intergénérationnelle, nous demandons que **chaque paroisse ou secteur mette sur pied, chaque année, des temps de catéchèse paroissiale communautaire et intergénérationnelle destinés à toute la communauté. Ces journées pourront consister en des manifestations déjà existantes (retraites paroissiales, missions, etc) ou prendre de nouvelles formes (en lien avec un thème, un événement, « dimanches autrement », etc).** Cette offre de base doit signifier que la catéchèse est l'œuvre de toute la communauté chrétienne et qu'elle est offerte à tous, sans aucune distinction (âge, nombre d'années déjà faites, parcours accomplis ou pas, sacrements reçus ou non...) Les enfants qui cheminent vers les sacrements de l'initiation seront bien sûr particulièrement invités à participer, avec leurs parents et leurs familles, à de tels événements catéchétiques communautaires, sans toutefois que ceux-ci soient considérés comme obligatoires pour accéder aux sacrements. De façon générale, il nous paraît judicieux de fixer le nombre de ces journées catéchétiques communautaires à **quatre par année**, dans l'espérance notamment que les



familles concernées continueront à y participer même après les préparations sacramentelles de leurs enfants.

- 4.1.2 Ensuite, et en conformité avec notre option en faveur d'une catéchèse de cheminement, **nous demandons aux paroisses et aux secteurs de développer la catéchèse tout au long de la croissance des enfants et des jeunes, notamment par des parcours « d'écoles de la Parole », « écoles de la prière » ou « écoles de la communauté », l'invitation à l'eucharistie dominicale paroissiale (messes des familles, ateliers de la Parole), et le recours aux nombreux mouvements présents dans notre diocèse et le territoire abbatial (MADEP, Relais et Relais XXL, Fun and God, Camps-Vocations, Pèlerinage de Lourdes, JMJ, DJP, Focolari, scoutisme, chœurs des jeunes, servants de messe, montées vers Pâques, etc), dont il faudra toujours veiller à vérifier par ailleurs l'ecclésialité et la bonne insertion dans notre pastorale territoriale.** D'une part, il s'agit là, et compte tenu du caractère relativement bref et précoce des préparations aux sacrements de l'initiation, de pouvoir offrir de véritables chemins spirituels aux enfants et aux jeunes. D'autre part, nous souhaitons fortement que l'abaissement de l'âge des préparations sacramentelles (dont on aura suffisamment dit ici qu'elles ne sont pas le tout d'une catéchèse !) permette précisément aux paroisses et aux agents pastoraux de développer de nouvelles initiatives, dans une perspective notamment mystagogique, pour assurer l'accompagnement des jeunes **après la fin de leur initiation** (et pour que la confirmation ne soit pas le sacrement de la sortie de l'Eglise !) Les sacramentaux (chapelet, chemins de croix, eau bénite, lavement des pieds, fêtes liturgiques et patronales, etc) pourront ici offrir de précieuses pistes de réflexion et d'initiatives pastorales. De façon particulière, nous demandons aussi qu'une préparation à une authentique **profession de la foi chrétienne** soit proposée aux jeunes vers l'âge de 16 ans, comme nous y invitait le Frère Patrick Prétôt lors de la session pastorale 2012 à St-Maurice.
- 4.1.3 Enfin, pour jalonner notre chemin, nous avons besoin de sémaphores, de bornes d'urgences, de poteaux indicateurs... autant de marques que sont les sacrements. Ceux-ci ne sont pas des points d'arrivée, mais des guides, des portiques qui nous ouvrent sur de nouveaux horizons. En conformité avec notre option en faveur d'une initiation chrétienne assez brève et concentrée, nous proposons alors de **ramener les préparations aux sacrements de l'initiation (confirmation et eucharistie) sur le temps de l'enfance.** En accord avec les recommandations des rituels et de tous les documents magistériels, et pour des raisons aussi bien théologiques que pastorales, **nous invitons les enfants baptisés à se préparer aux deux autres sacrements de l'initiation chrétienne dès l'âge de raison, et sur une période restreinte comprenant une introduction au mystère de l'amour de Dieu miséricordieux (sacrement de la réconciliation) en 4H, suivie des deux sacrements de l'eucharistie en 5H puis de la confirmation en 7H (ou début de 8H pour les paroisses qui célèbrent la confirmation en automne).** Correspondant à ce que que l'on appelle parfois « la maturité de l'enfance », l'âge de ce dernier moment de l'initiation nous paraît judicieux à



plusieurs titres. Il nous permet de rejoindre les enfants à une période favorable (contexte scolaire de l'école primaire, avec enracinement ecclésial habituel dans la paroisse, ce qui est moins le cas dès le cycle d'orientation, surtout dans les villages qui n'ont pas de CO), et l'on y est encore spontanément accueillant à la foi. Par ailleurs, la célébration précoce de la confirmation permet d'impliquer davantage les parents que lorsque leurs enfants ont grandi, et l'expérience montre que les enfants sont plus nombreux à demander la confirmation si on la leur propose assez tôt et sans trop différer ou prolonger ce parcours ; ceci rejoint à la fois notre option en faveur d'une « catéchèse d'ensemencement » et notre prise en compte du lien théologique qui unit étroitement le baptême à la confirmation. Ajoutons encore les trois précisions suivantes :

- L'indication d'un âge normatif répond ici à des exigences pratiques (il vaut mieux cheminer avec des groupes plus ou moins homogènes, et il faut déterminer un moment pour initier un chemin), mais ne doit bien sûr pas empêcher des enfants plus âgés, des jeunes ou des adultes de bénéficier eux aussi de ces préparations aux sacrements de l'initiation en suivant alors, le cas échéant, les parcours proposés par le Service diocésain du catéchuménat.
- Une norme de **quatre séances de préparation de trois heures et un jour de retraite pour chaque sacrement** nous semble raisonnable, qui ménageront en outre un **équilibre entre des temps de rencontre avec les enfants seuls et d'autres moments en présence également de leurs parents, avec en outre une ou deux rencontres spécifiquement destinées parents.**
- Compte tenu de l'abaissement de l'âge de la réception des sacrements de l'initiation, il ne nous paraît pas nécessaire de prévoir une année supplémentaire spécialement consacrée à la profession de la foi à ce moment-là. D'une part, d'un point de vue théologique, cette dimension de la confirmation intervient précisément à la célébration de celle-ci. D'autre part, d'un point de vue pastoral, une telle célébration pourra intervenir avec profit plus tard (et structurée sur le même modèle d'une préparation en « quatre temps »), lorsque le jeune adulte pourra se réapproprier la foi de son enfance à l'occasion d'une démarche plus personnelle.

Proposition 9 : Nous voulons pour la partie francophone de notre diocèse et le territoire abbatial de Saint-Maurice une catéchèse paroissiale sous la forme des trois volets suivants :

1. Chaque année, des moments de catéchèse communautaire et intergénérationnelle destinés à toute la communauté, consistant en des manifestations déjà existantes (retraites paroissiales, missions, etc) ou prenant de nouvelles formes (en lien avec un thème, un événement, etc). Les instances compétentes pourront ici proposer des déroulements pour ces journées et créer



une plate-forme informative et réactive afin d'échanger sur les expériences réalisées.

2. Des parcours catéchétiques tout au long de l'enfance et de la jeunesse (Ecoles de la prière, de la Parole, de la communauté, invitation à l'eucharistie dominicale, messes des familles, ateliers de la Parole, mouvements adaptés à chaque âge comme l'Eveil à la foi, MADEP, Fun and God, Relais et Relais XXL, DJP, etc), prévoyant notamment la célébration d'une profession de foi solennelle vers l'âge de 16 ans.
3. Des préparations aux sacrements, sous la forme de rencontres tantôt pour les seuls enfants et tantôt avec leurs parents, proposées en priorité aux enfants pendant le temps de leur scolarité primaire aux âges suivants : premier pardon en 4H, première communion en 5H et confirmation en 7H – ce qui n'exclut pas une certaine souplesse, par exemple pour les familles de plusieurs enfants rapprochés qui voudraient cheminer ensemble.

Enfin, nous suggérons une certaine périodicité pour ces différentes activités, sous la forme des « quatre temps » : quatre rencontres communautaires par année (en respectant avec souplesse les réalités locales et les possibilités concrètes de chaque secteur), et quatre rencontres de préparation de trois heures pour chaque sacrement, avec en outre un temps supplémentaire d'un jour de retraite juste avant la célébration du sacrement, et une ou deux rencontres destinées aux parents. Nous souhaitons enfin le maintien de la tradition des aubes blanches pour la première communion, marquant l'invitation à revenir désormais chaque dimanche à la table eucharistique.

4.2 Les balises du chemin

- 4.2.1 **Et si tout commençait à la préparation au mariage ?** Sur la base de ce qui précède, nous pouvons alors, de façon cohérente et organique, déduire les implications pratiques de ces présupposés et baliser en quelque sorte l'itinéraire catéchétique du croyant. Tout d'abord, en accord aussi bien avec l'importance reconnue à la catéchèse des adultes qu'avec l'affirmation de la place prépondérante de la famille dans l'action catéchétique, il nous plaît de situer le sacrement du mariage au point de départ de toute catéchèse. N'est-ce pas au sein de l'Eglise domestique, en effet, que l'enfant est appelé à recevoir le premier enseignement de la foi ? Le *Directoire général pour la catéchèse* le rappelle avec force : « *Les parents reçoivent dans le sacrement de Mariage la grâce et la responsabilité de l'éducation chrétienne de leurs enfants, devant lesquels ils portent témoignage tout en leur transmettant les valeurs humaines et religieuses. Cette activité éducative, à la fois humaine et religieuse, est un 'véritable ministère', par lequel l'Évangile est transmis et rayonne à tel point que la vie familiale devient un itinéraire de foi et une école*



de vie chrétienne » (n. 227). Le Pape François l'a aussi récemment redit dans l'exhortation apostolique « *Amoris Laetitia* » : « *La situation sociale complexe et les défis auxquels la famille est appelée à faire face exigent de toute la communauté chrétienne davantage d'efforts pour s'engager dans la préparation au mariage des futurs époux... en soulignant le lien du mariage avec le baptême et les autres sacrements* » (n. 206). Nous invitons donc à une attention renouvelée à la préparation (lointaine et proche) des fiancés au mariage. Que ce parcours sacramentel rende les futurs parents conscients de l'importance de leur vocation propre comme premiers catéchistes de leurs enfants ; qu'il ménage aussi une place à la réflexion sur la transmission de la foi en famille. De même, nous invitons à une pastorale renouvelée dans l'accompagnement des couples et des familles, notamment dans les divers mouvements de spiritualité conjugale présents dans notre diocèse et le territoire abbatial.

Proposition 10 : Nous voulons renforcer la préparation au mariage dans le sens d'une catéchèse et d'un rappel de l'importance des futurs parents dans la transmission de la foi à leurs enfants. Nous suggérons d'entrer également ici dans le rythme des « quatre temps », avec un minimum de quatre rencontres de préparation au mariage – celles-ci pouvant aussi s'articuler avec des offres diocésaines existantes (Week-end CPM, soirées « Avant le OUI », etc).

4.2.2 **Le baptême, porte d'entrée dans la vie chrétienne.** On l'a dit, le baptême est la porte d'entrée dans la vie chrétienne. Dans son Exhortation apostolique « *La joie de l'Évangile* », le Pape François le compare à une étreinte initiale que toute démarche catéchétique devra ensuite maintenir vivante et féconde dans la vie du baptisé : « *L'identité chrétienne, qui est l'étreinte baptismale que nous a donnée le Père quand nous étions petits, nous fait aspirer ardemment, comme des enfants prodiges – et préférés en Marie – à l'autre étreinte, celle du Père miséricordieux qui nous attend dans la gloire. Faire en sorte que notre peuple se sente comme entre ces deux étreintes est la tâche difficile mais belle de celui qui prêche l'Évangile* » (n. 144). Non moins que la préparation au mariage, celle au baptême requiert un soin pastoral particulier. Les parents s'y engagent, avec l'aide du parrain et de la marraine, à éduquer leurs enfants dans la foi, ce qui relève proprement d'une mission catéchétique de première importance. La conscience de cette promesse, dès le moment de la préparation, ne saurait faire l'impasse sur les exigences qu'elle implique. Comme on l'a vu, cette préparation se vivra cependant toujours dans un esprit de bienveillance et d'accueil, en action de grâce pour l'œuvre du Christ agissant dans la demande initiale des parents, quels qu'ils soient, et en pensant d'abord au bien de l'enfant.



Proposition 11 : Nous voulons renforcer la préparation au baptême dans notre diocèse, en insistant notamment sur l'engagement des parents à transmettre la foi à leurs enfants. Selon les demandes et les situations, ce chemin catéchétique pourra débuter déjà avant la naissance de l'enfant, ou se poursuivre après le baptême – en ménageant en outre une certaine souplesse pour les parents de plusieurs enfants rapprochés.

4.2.3 L'éveil à la foi et l'école de la prière. Quand on connaît l'importance des premières perceptions de l'enfance, on ne peut que rappeler le caractère indispensable de l'éducation à la foi dès les premières années de l'existence chrétienne. Démarches d'éveil à la foi et prière en famille doivent être encouragées et soutenues. Nous disposons dans notre diocèse d'un service pastoral spécifique, consacré à l'éveil à la foi et responsable de la rédaction d'un thème annuel largement repris dans les paroisses. Nous ne pouvons qu'inviter les jeunes familles à profiter de cette offre pastorale. Par ailleurs, depuis la rentrée scolaire d'automne 2016, les intervenants ecclésiaux ont également accès aux premiers degrés de la scolarité obligatoire, 1H et 2H (anciennement école enfantine) pour y dispenser les premières notions d'un enseignement religieux scolaire. Nous souhaitons inviter les paroisses, dans la mesure du possible, à saisir cette nouvelle opportunité de rencontre avec les enfants, et nous nous réjouissons de la formation et de l'engagement de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans ce cadre scolaire, dans l'esprit de collaboration et de complémentarité entre l'Eglise et l'école défini plus haut (cf supra 3.5.2). Enfin, nous saluons les différentes réalisations, en matière de catéchèse paroissiale, correspondant aux premiers degrés de l'école primaire (3H ou 4H) et destinées notamment à l'éveil de la dimension spirituelle des jeunes enfants (« Ecoles de la prière », dans le cadre des « Journées catéchétiques » ou ailleurs).

4.2.4 Les sacrements de l'initiation chrétienne. On a vu plus haut que la confirmation peut être conférée dès l'âge de huit ans. De même, on a noté que la pratique actuelle de la première communion précoce ne nous semble en rien devoir être contestée, et on a aussi rappelé l'opportunité de faire précéder cette première communion eucharistique du sacrement de la réconciliation. Les arguments théologiques nous semblent donc pleinement rejoindre les désirs d'ouverture pastorale en faveur d'une initiation précoce telle qu'établie plus haut (cf supra, proposition 9). Tout au contraire d'une culpabilisation ou d'une humiliation, la démarche de la réconciliation sacramentelle, présentée et vécue comme la découverte de l'amour miséricordieux du Père et la possibilité toujours offerte de revenir à un Dieu dont nous savons qu'Il nous aime infiniment à chaque instant, se révèle précisément de nature à encourager et affermir l'enfant sur le chemin de sa maturation humaine et spirituelle, « reviviscence de son baptême » (Pape François, audience du 13.11.2013) qui le prépare ensuite à recevoir avec



fruit les sacrements de l'eucharistie et de la confirmation, celle-ci pouvant alors être envisagée également comme une grâce destinée à accompagner l'enfant dans sa traversée prochaine de l'adolescence (cf la dimension anthropologique des « rites de passage »). Ajoutons que le sacrement de la réconciliation devra être proposé de façon régulière et toujours renouvelée au long du parcours chrétien de l'enfant et du jeune, et qu'il ne saurait manquer non plus à la préparation au mariage et au baptême.

- 4.2.5 **Et la suite ?** Comme nous venons encore de le rappeler, le recentrement de l'initiation chrétienne sur le temps de l'enfance a notamment pour but de permettre, dans nos paroisses, la mise sur pied de nouvelles activités catéchétiques après la célébration des sacrements de l'initiation, pour tous les enfants concernés (par exemple dans le cadre des « journées catéchétiques »). Dans un premier temps (8H - 9CO - 10CO - 11CO), ces activités pourront prendre la forme « d'écoles de la vie chrétienne » ou « d'écoles de la communauté », destinées à prolonger l'engagement pris dans le sacrement de la confirmation. Plus tard, il s'agira bien sûr de proposer aux jeunes croyants une authentique pastorale de la jeunesse, puis une catéchèse d'adultes. La position du *Directoire général pour la catéchèse* est claire à ce propos : « *Dans l'éducation permanente de la foi, le ministère de la Parole peut compter sur de nombreuses formes de catéchèse, parmi lesquelles : l'étude et l'approfondissement de l'Écriture Sainte, lue non seulement en Église, mais avec l'Église et avec sa foi toujours vivante... la lecture chrétienne des événements, que réclame la vocation missionnaire de la communauté chrétienne... la catéchèse liturgique qui prépare aux sacrements et favorise une compréhension et une expérience plus profonde de la liturgie... la catéchèse occasionnelle qui aide à interpréter et à vivre dans une vision de foi certaines circonstances de la vie personnelle, familiale et sociale... les initiatives de formation spirituelle qui renforcent les convictions... l'approfondissement systématique du message chrétien par un enseignement théologique qui éduque vraiment à la foi* » (n. 71). La lecture attentive de ces lignes nous renvoie à de nombreuses réalités existantes de notre pastorale, comme les groupes bibliques (« *étude et approfondissement de l'Écriture Sainte* »), les mouvements d'action catholique (« *lecture chrétienne des événements* »), la prédication (« *catéchèse liturgique qui prépare aux sacrements* »), les homélies de circonstance, comme les funérailles (« *catéchèse occasionnelle qui aide à interpréter et à vivre dans une vision de foi certaines circonstances de la vie personnelle* »), ou encore les retraites ou conférences spirituelles (« *initiatives de formation spirituelle* »), ou les offres de formation théologique telles que notre « Parcours Théodule » (« *l'approfondissement systématique du message chrétien par un enseignement théologique* »). En d'autres termes, les efforts en matière de catéchèse d'adultes peuvent très souvent rejoindre des réalisations ecclésiales déjà en place (on peut penser



aussi à des mouvements comme les « Equipes Notre-Dame », dont un « point concret d'effort » est la lecture de la Parole de Dieu, ou à tant de mouvements rattachés à telle école de spiritualité, comme les tertiaires franciscains ou les « anciens retraitants paroissiaux » par exemple). A tout vouloir inventer et à s'efforcer d'inviter à tout prix les adultes à suivre en masse de nouveaux apports de type explicitement catéchétique, on s'expose au risque de cruelles désillusions, résultat prévisible de la surcharge des parents aussi bien que de l'épuisement des agents pastoraux. A soutenir au contraire des propositions pastorales déjà existantes, on contribue à revitaliser notre tissu ecclésial diocésain au moyen de différentes initiatives qui relèvent bien, en définitive, de la formation continue et de la « catéchèse d'adultes ».

Proposition 12 : Nous voulons renforcer notre présence ecclésiale dès les premiers degrés de la scolarité (1H et 2H), et développer l'accès aux offres élaborées par le Service diocésain de catéchèse (SDC) en matière d'éveil à la foi. Nous voulons aussi développer de nouvelles offres de formation et de vie chrétienne, catéchétiques et mystagogiques, à l'intention des jeunes après leur initiation chrétienne (par exemple la profession de foi), notamment par le biais des « journées catéchétiques », des mouvements existants et des rencontres de catéchèse communautaire et intergénérationnelle. Enfin, nous voulons favoriser le développement de la catéchèse d'adultes, principalement en soutenant les différentes offres déjà existantes en matière de formation continue.

5 Conclusion

Les présentes orientations ne disent pas tout. Elles entendent poser les bases d'une forme d'harmonisation diocésaine, qui conduit aussi, nous le croyons, à offrir aux paroisses les conditions d'une meilleure unification de leur pastorale catéchétique. Nous souhaitons qu'elles soient reçues comme des étincelles, et non comme des éteignoirs. Leur mise en œuvre ne pourra se réaliser qu'au moyen d'une authentique « culture de l'appel », et elles seront destinées à imprégner durablement et profondément notre pratique diocésaine. Au fond, elles se veulent à la fois humbles et ambitieuses. Modestes, car elles ne proposent concrètement que des orientations générales. Mais audacieuses en même temps, car elles voudraient contribuer à informer toute notre catéchèse paroissiale, dans la partie francophone de notre diocèse et le territoire abbatial de Saint-Maurice, de l'esprit que le Pape François, dans son Exhortation apostolique « *Evangelii Gaudium* », propose à toute l'Eglise. L'essentiel, bien sûr, ne saurait toutefois résider dans un texte. Il appartient désormais aux paroisses, aux agents pastoraux et finalement à tous les fidèles, de traduire concrètement cette approche particulière de la catéchèse, avec créativité et inventivité. Que chacun en soit d'ores et déjà très vivement remercié, dans la confiance en l'Esprit-Saint qui fait toutes choses nouvelles. Le Pape François nous indique le chemin : « *La pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du 'on*



a toujours fait ainsi'. J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés » (n. 33). Que le Seigneur nous y aide, afin de répandre encore plus largement dans notre diocèse la joie de l'Évangile !

Orientations adoptées et promulguées
par Mgr Jean-Marie Lovey, évêque de Sion
et Mgr Jean Scarcella, abbé de Saint-Maurice
le 14 décembre 2016

Table des matières

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | Introduction..... | 2 |
| 2. | Fondements généraux..... | 3 |
| 2.1 | Une approche de la vie chrétienne | 3 |
| 2.2 | Une conception de la catéchèse | 5 |
| 2.3 | Une option diocésaine pour une catéchèse de cheminement | 6 |
| 2.4 | Une option diocésaine pour une catéchèse d'ensemencement | 8 |
| 2.5 | Dans ce mouvement, la place de l'initiation chrétienne | 10 |
| 2.6 | Dans cette initiation, la place des préparations sacramentelles..... | 11 |
| 3 | Complémentarité des acteurs et responsabilités de chacun | 13 |
| 3.1 | La place de Dieu | 13 |
| 3.2 | La place des parents | 14 |
| 3.3 | La place du catéchiste | 16 |
| 3.4 | La place de la communauté..... | 17 |
| 3.5 | La place de l'école..... | 18 |
| 4 | Implications concrètes..... | 20 |
| 4.1 | Orientations générales..... | 20 |
| 4.2 | Les balises du chemin | 23 |
| 5 | Conclusion | 27 |

